

## **Intervention de M. Thibaut Cornet sur le rapport municipal 13/2016 répondant à l'interpellation sur les rassemblements dans l'espace public.**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,

On va nous demander de prendre acte de ce rapport de la Municipalité à la fin des discussions tel que précisé dans les conclusions.

Mais que dire du dernier paragraphe de la page 5 de ce rapport, et en particulier ceci :

*« La Municipalité rappelle toutefois qu'elle ne tient de préférence pas à être impliquée dans un débat politique relatif aux forages qui ne concerne que la commune de Noville ».*

Je ne sais pas si l'on peut préférer quoi que ce soit, mais la population villeneuvoise sera rassurée de savoir que ces autorités pensent que seule Noville est concernée par un forage d'une longueur de 4 km sous le lac effectué par une société assurant l'approvisionnement, le transport et la distribution du gaz naturel en Suisse occidentale.

La Municipalité ne pense pas que les Villeneuvois soient concernés par ce que soulignent les opposants aux forages. On parle tout de même de fracturation hydraulique, d'utilisation de produits chimiques toxiques, là devant nos yeux, sous le lac.

Si cela ne fait pas peur à nos autorités, moi, ce qui me fait peur, c'est de lire dans un rapport de la Municipalité que le débat relatif aux forages ne concerne que Noville et que la population villeneuvoise doit de préférence, comme ses autorités, ne pas être impliquée. Est-ce qu'il faut vraiment mettre des chapes de plomb sur les problèmes pour endormir le peuple ? Ça, ça fait peur.